

# **Appel pour rendre le Nutri-Score obligatoire**

28 octobre 2024

**Un collectif de scientifiques et professionnels de santé  
appelle le Premier Ministre  
à rendre le Nutri-Score obligatoire.**

**Il s'agit d'une urgence de santé publique !**

Déclaré à titre public en vertu de l'article 17 de la loi n° 2003-21 du 7 février 2003 relative à l'obligation de publication de l'information financière et des comptes annuels des sociétés cotées en bourse en France.

**Présentation de la structure de la Compagnie**

La Compagnie est une société anonyme à capital variable, soumise au droit français, dont le siège social est fixé en France. Elle a été déclarée à titre public en vertu de l'article 17 de la loi n° 2003-21 du 7 février 2003 relative à l'obligation de publication de l'information financière et des comptes annuels des sociétés cotées en bourse en France.

**Présentation des données financières**

Les données financières présentées dans le présent document sont exprimées en millions d'euros. Elles ont été arrondies à l'unité la plus proche.

**Présentation des risques financiers**

Les risques financiers présentés dans le présent document sont ceux qui ont été identifiés par la Compagnie et qui sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur ses performances financières.